



Loi sur l'énergie à Fribourg : Chauffages électriques ou indépendance énergétique ?

Communiqué de presse de l'association Sortir du nucléaire mardi 6 novembre 2012

Aujourd'hui nous sommes contraints d'importer de l'électricité de l'Union européenne, du courant sale produit essentiellement à partir de centrales à charbon et uranium. La dépendance du pays envers ces importations coûteuses et polluantes a lieu systématiquement en hiver. Pourquoi ? Pour alimenter les chauffages électriques, les appareils les plus gloutons qui datent d'une époque où les compagnies d'électricité cherchaient à "écouler" leur nouvelle production d'électricité nucléaire. A l'âge de la sortie du nucléaire et de la chasse aux gaspillages les plus crasses, les cantons ont raison de se choisir des lois sur l'énergie adaptées. Ce sont elles qui permettront non seulement au pays de redevenir un exportateur net d'électricité mais aussi aux propriétaires d'économiser sur leurs factures. Un oui net à la loi fribourgeoise sur l'énergie s'impose !

RENSEIGNEMENTS:

<http://loi-energie-oui.ch/>

Christian van SINGER, Porte-parole, 078 793 61 78 christian.vansinger@parl.ch

Philippe de Rougemont, Président, 076 517 00 20 pdr@sortirdunucleaire.ch

ASSOCIATION ROMANDE SORTIR DU NUCLEAIRE

www.sortirdunucleaire.ch

CP 1378 CH 1001 Lausanne